

d'interrelations entre Région et Communauté. Aujourd'hui, tout est fait à moitié, timidement et d'une façon bancale.

Sortons de cette situation malaisée, mais par le haut et ensemble! Ne nous nous illusionnons pas : ce n'est pas en circonscrivant leur horizon à la Wallonie que les Wallons iront mieux.

Il ne faut pas croire que les francophones bruxellois aient intérêt à se tourner vers la Flandre plutôt que vers la Wallonie ou à rester entre eux à Bruxelles. Le ministre-président bruxellois ne dément pas assez fermement cette dernière position. Vous avez donné un coup d'accélérateur à ce débat, monsieur le ministre-président. C'est une bonne chose car il y a urgence. Comme Mme Bertiaux l'a dit, vous pourriez mettre en œuvre vos propos rapidement au sein du gouvernement.

Quoi qu'il en soit, les Régions et la Communauté française doivent se renforcer mutuellement. Je me demande si Vincent de Coorebyter a bien fait d'utiliser la formule de Hegel qui parlait d'une ruse de l'histoire en évoquant la déclaration des ministres-présidents en faveur d'une Fédération birégionale. Il pense que cela aboutirait à une Communauté plus légitime, plus visible, plus efficace, stabilisée voire renforcée. En tout cas, cette déclaration a eu le mérite de remettre en évidence l'intérêt d'un lien francophone fort, l'intérêt de garantir la vision culturelle d'ouverture et à vocation universaliste de l'assemblée communautaire où nous avons la responsabilité de siéger en qualité de parlementaires régionaux. Cette vision culturelle de liberté, d'ouverture, de respect de l'autre est garantie par le lien communautaire francophone fort. Je ne voudrais pas qu'il se perde dans une Fédération birégionale Wallonie-Bruxelles. Notre pays pluriculturel, plurilinguistique, pluriconvictionnel en a le plus grand besoin.

M. le président. – La parole est à Mme Persoons.

Mme Caroline Persoons (MR). – Monsieur le ministre-président, j'estime tout à fait positif que vous ayez complété votre déclaration par cette carte blanche. Il y a quinze jours, on vous reprochait de ne pas prendre en compte la composante régionale bruxelloise dans votre gouvernement. Par cette carte blanche, co-signée avec Charles Picqué, ministre-président de la Région bruxelloise, vous remettez la Région bruxelloise en selle dans la Fédération Wallonie-Bruxelles, que j'appelle encore toujours notre Communauté française Wallonie-Bruxelles.

Je suis favorable à cette fédération, je suis profondément convaincue que la Région bruxelloise

doit être une Région à part entière. Il ne faudrait pas la noyer dans une cité internationale du type Washington DC ou dans une cogestion entre Flamands et Wallons. Nous devons maintenir une Région bruxelloise à part entière, travaillant avec la Région wallonne, non seulement en synergie et dans la solidarité mais surtout avec des projets et des décisions politiques communs.

Votre carte blanche a permis la tenue d'un débat sur une Fédération Wallonie-Bruxelles au parlement bruxellois, vendredi dernier. Ce fut une grande première, ce fut extrêmement utile, malgré quelques sons discordants et une réelle tension chez nos collègues flamands.

Cette solidarité doit être plus qu'un pont, elle doit être une institution. Vous avez dit dans votre carte blanche : « Wallons et Bruxellois ont tout à gagner à travailler ensemble (...) au travers d'un niveau de pouvoir commun aux deux Régions ». Il ne s'agit pas seulement de rencontres, de politiques croisées, d'accords de coopération comme on en voit depuis des années. Cela ne fonctionne pas bien, en tout cas à Bruxelles. Il faut un niveau de pouvoir commun, des décisions prises ensemble et applicables dans les deux Régions.

La solution est évidemment, comme vous le préconisez, un gouvernement où siègent tous les ministres wallons et bruxellois francophones. Il faut avancer et dès que possible! Ce gouvernement commun est essentiel, même s'il ne résoudra pas tout. Les dysfonctionnements, ce n'est pas uniquement de la tuyauterie institutionnelle. Pour y remédier, il faut aussi une volonté politique.

Je citerai un exemple. Mme Dupuis, chargée de la Formation professionnelle à la Cocof, et M. Cerexhe, ministre de l'Emploi à la Région bruxelloise, se voient régulièrement puisqu'ils font partie du même gouvernement. Néanmoins, impossible qu'ils s'entendent pour essayer de créer à Bruxelles des maisons de l'emploi et de la formation professionnelle. Il faut plus que deux ministres siégeant ensemble dans le même gouvernement pour y arriver, il faut encore une réelle volonté politique de travailler ensemble, de porter de tels projets ensemble.

En plus d'un gouvernement, cette Fédération Wallonie-Bruxelles a également besoin d'un parlement et d'une administration. Sur la base de quelles circonscriptions ce parlement sera-t-il élu? Sera-ce par une élection directe? Voilà toute une série de questions auxquelles nous espérons que le Groupe Wallonie-Bruxelles répondra.

M. Vervoort a évoqué le discours de M. Gosuin. La presse a intitulé l'interview de ce dernier :

« Communauté française, finissons-en ! ». Même si mon collègue a une sensibilité régionaliste et bruxelloise très forte, nous sommes sur la même longueur d'onde. Je reprends les mots qu'il a prononcés vendredi dernier : « Inutile de régionaliser des compétences. Il faut plutôt intensifier le poids politique des responsables bruxellois et s'engager à tous les niveaux de compétence. Sans cette cohésion sociale, de plus en plus de Bruxellois souffriront et Bruxelles se dissoudra dans un *melting pot* international, très éloigné des préoccupations des habitants. »

Faire mieux coller les politiques de notre Communauté avec les réalités régionales serait tout bénéfique pour la population. L'entité Wallonie-Bruxelles apporte une plus-value à tous les habitants de Wallonie et de Bruxelles, tout en se maintenant dans l'architecture fédérale.

C'est comme dans un couple ; cela peut mener bien plus loin que la simple association de deux individualités mais il faut le vouloir. Il est dangereux de se contenter d'une simple institution bicephale : quand les deux têtes ne regardent plus dans la même direction, il est impossible de marcher droit.

Il ne faut pas se lancer dans un nouveau processus de la Saint-Quentin ; il ne faut plus transférer l'exercice de compétences, par exemple, vers la Cocof. À cet égard, nous devons dresser un constat d'échec : des personnes se retrouvent pénalisées au quotidien. J'en reviens toujours à la politique des personnes handicapées car la situation est dramatique dans ce domaine. Ne poursuivons pas dans cette voie : la Cocof n'est pas une solution.

Il est important de se rendre compte de la situation sociale de Bruxelles, qui se caractérise par le taux de chômage le plus élevé et le plus grand nombre de personnes non qualifiées. Les situations varient toutefois fortement selon les communes, dont le rôle doit vraiment être pris en compte dans cette future Fédération Wallonie-Bruxelles. Il faut confier davantage de compétences aux communes, qui doivent être le relais des politiques communautaires. Toujours concernant Bruxelles, il faut régler les difficultés relatives à l'enseignement et à l'emploi. C'est pourquoi, nous appelons de tous nos vœux la participation de ministres bruxellois francophones à ce gouvernement.

Si, je dis bien *si*, la volonté de cette carte blanche est la simplification des instances par un rapprochement des politiques francophones, un rapprochement de la Wallonie et de Bruxelles, l'initiative est tout à fait positive. Il faut pour cela que les francophones se concertent et décident ensemble, qu'ils manifestent leur volonté de simpli-

fication pour rendre nos politiques plus efficaces dans l'intérêt de nos concitoyens.

M. Rudy Demotte, ministre. – Je n'éprouve aucune difficulté à m'associer à la philosophie de la dernière intervenante. Pour être efficace, il ne suffit pas de regarder l'un vers l'autre ; il faut aussi regarder dans la même direction. On a parfois le sentiment que c'est ce qui a posé problème par le passé.

M. Picqué et moi-même avons donc, sur la base d'une initiative personnelle, choisi de nous exprimer au sujet d'un projet d'avenir commun aux Wallons et aux Bruxellois francophones. Cet avenir peut prendre la forme que nous appelons de nos vœux, celle d'une Fédération. Nous avons formulé cette proposition parce que nous sommes pleinement conscients de la réalité du fait régional. Nous voulons répondre de manière impérieuse à ce fait en maintenant des liens forts, solides, renouvelés entre la Région wallonne et la Région de Bruxelles-Capitale.

Sommes-nous face à la quadrature du cercle, à un « grand écart » entre les tenants du « tout au communautaire » et ceux du « tout au régional » ? Ce débat appartient à un autre temps et il a eu lieu dans tous les partis.

Je me réfère à l'interview d'un homme qui a de l'expérience en matière de combat pour des valeurs communautaires et régionales, puisqu'il s'agit de Hervé Hasquin. Après avoir déclaré qu'il accueille très bien cette idée d'une Fédération birégionale, il explique que, la notion de fusion entre la Région wallonne et la Communauté française n'ayant plus cours au MR, il n'y a pas de fossé entre la proposition Demotte-Picqué et l'évolution au sein de son parti. Les régions sont une réalité et elles le seront de plus en plus. Et Hervé Hasquin ajoute que le politique doit s'adapter aux évolutions en général, sous peine de se faire dépasser et de décrédibiliser l'institution qui n'évoluerait pas au même rythme que les mentalités. L'historien connaît très bien ces choses et je partage, là aussi, son point de vue.

Nous cherchons donc un juste équilibre entre l'autonomie des régions et l'affirmation d'un lien fort entre la Wallonie et Bruxelles, qui respecte l'existence d'une culture commune, d'une langue, mais aussi d'un avenir partagé. Nous partons donc d'un constat : le fait régional est devenu incontournable. Dans nos règles constitutionnelles, ce fait a déjà été consacré puisque le citoyen élit directement ses députés régionaux. C'est là le premier niveau, le niveau incontestable de légitimité démocratique. Nous pensons qu'il est tout aussi légitime de proposer une Fédération Wallonie-Bruxelles

dont l'exécutif sera composé de membres des deux gouvernements régionaux. C'est légitime parce que cette fédération sera en quelque sorte le reflet du fait démocratique. Les députés régionaux formant l'assemblée communautaire, ils auront aussi à former la future assemblée de la Fédération.

Il ne s'agit pas seulement de légitimité, mais aussi de simplification et d'amélioration du fonctionnement de nos institutions, bref, d'une volonté de bonne gouvernance, axée sur deux principes, la cohérence et la cohésion. Il s'agit de prendre en compte le fait régional de Bruxelles et celui de la Wallonie, de mieux intégrer les réalités propres à ces deux régions dans un projet commun, de rationaliser aussi ce qui doit l'être, de faire en sorte qu'il y ait davantage de synergies qui ne passent pas par le canal exclusif de réunions conjointes, qu'elles soient trilatérales ou bilatérales, et de faire apparaître le fait régional bruxellois comme étant pleinement reconnu. En résumé : Bruxelles pas moins que les autres régions ! Vous en verrez tout à l'heure les conséquences pour l'architecture institutionnelle de notre pays.

Ce projet sera réalisé à la condition d'écouter aussi de manière très pragmatique les gens qui sont sur le terrain et en veillant à simplifier la vie des utilisateurs de nos institutions car, finalement, nous ne servons pas les hommes et les femmes politiques qui sont eux-mêmes des mandataires au service de tiers, mais les citoyens, les utilisateurs finaux des solutions que nous allons mettre en place.

L'institutionnel, ce n'est pas seulement des tuyaux, c'est aussi l'organisation et l'aménagement de la structure pour permettre une vie plus agréable à tous.

Le débat sur l'avenir institutionnel du pays et de l'espace Wallonie-Bruxelles, pour rester dans un concept neutre, est tout à fait sain. Le fait qu'il y ait des avis différenciés ne me met aucunement mal à l'aise et ne doit pas nous indisposer collectivement. Il est utile que nous menions ce débat entre nous. Combien de fois n'a-t-on pas entendu que nous, francophones, craignons d'avoir ce débat entre nous... On ne pourra plus nous faire le reproche de ne pas l'avoir entamé.

Je comprends aussi que des sensibilités diverses s'expriment, souvent au sein même des différents partis.

Le débat qui est ouvert est fondamental, il concerne notre avenir. Un tel enjeu dépasse de loin les clivages entre majorité et opposition, il mérite bien plus que cela.

La diversité qui s'exprime à cette tribune n'al-

tere en rien la qualité du débat. Si nous pensions tous la même chose avant même son entame, il n'y aurait pas de débat ! Il faut l'assumer, ne pas en avoir peur. Telle a été ma position dès le départ, je l'ai défendue ici lors de mon premier discours et je la réitère aujourd'hui.

Il faut également respecter les décisions prises collectivement, notamment sur la définition du cadre pour notre avenir. Personnellement, je n'ai jamais ironisé sur la commission Wallonie-Bruxelles, ni sur ses travaux, ni sur son rythme, ni enfin sur la qualité de ses membres. Au contraire, je pose sur elle un regard plein d'espoir car je ne pense pas que nous soyons loin d'une solution qui fasse l'objet d'un consensus diffus.

Comme le diable est dans les détails, la difficulté sera toutefois de trouver les mots exacts pour définir le chemin qui nous conduira non pas sur la passerelle entre la Wallonie et Bruxelles mais vers un projet commun, un projet à porter ensemble.

Cette commission est triplement paritaire entre politiques et non-politiques, représentants bruxellois et wallons, représentants des partis de la majorité et de l'opposition. Nous sommes conscients que notre avenir institutionnel – la forme que nous donnerons à notre vivre ensemble – est conditionné par les débats internes de cette organe.

À cet égard, Charles Picqué et moi-même, nous nous réjouissons que les réactions à notre proposition, qu'elles soient bonnes, moins bonnes, voire hostiles, émanent des secteurs divers de la société et non pas exclusivement des bancs politiques.

J'ai lu avec intérêt les réactions des syndicats d'enseignants, du SeGEC, des directeurs d'institutions culturelles et des dirigeants d'entreprises, comme M. Beckers qui s'est exprimé dans la presse ce week-end. Le débat est ouvert. Aujourd'hui, notre espace francophone a trouvé une nouvelle respiration.

Les régions ont dans leur point de mire non pas la question de leur propre devenir en tant qu'institution mais la manière dont elles peuvent, non seulement pour elles-mêmes mais de manière « stéréophonique », amplifier le développement entre la Wallonie et Bruxelles. Je reviendrai ultérieurement sur quelques rôles spécifiques tels que celui de la culture et de l'enseignement.

Mme Bertieaux et M. Cheron ont abordé la question des acteurs, de leur nombre et de leur qualité. La seule chose que nous pouvons affirmer avec une absolue conviction est que cet exécutif doit être composé nécessairement des deux exécu-

tifs régionaux. En tout ou en partie. Il faudra débattre de cela entre nous. Je n'ai pas, à ce stade, de point de vue à émettre au nom des francophones puisque cet arbitrage n'est pas fait. Ne jouons pas sur le calendrier, aujourd'hui ou demain, là n'est pas la question.

J'ai participé entre 1999 et 2004 à un autre gouvernement qu'on qualifiait de pléthorique. De manière unilatérale, les socialistes, à l'époque, ont vu le nombre de leurs ministres diminuer lors du départ de M. Taminiaux, sans qu'il fût possible de trouver un accord. Nous avons tous vécu des situations complexes.

D'aucuns affirment que les changements ministériels multiples créent de l'instabilité ; d'autres prétendent qu'il faut rebattre les cartes. Pour ma part, j'estime que l'important est de se mettre d'accord sur ce que nous voulons faire ensemble.

Nous devons réduire les équipes pour les rendre efficaces, et non pour répondre, par démagogie, au slogan « moins de ministres ! ». Le but est notamment d'éviter que l'endroit où l'on tient un discours politique détermine le propos, comme un costume que l'on taille sur mesure.

Je voudrais mettre en exergue quelques principes de base. Le fondement est constitué des régions, en tant qu'entités régionales, mais nous ne pouvons pas réduire l'espace communautaire, la fédération des régions à une sorte de pont sur la rivière Kwai, fragile et susceptible d'être mis à mal par le moindre dynamitage institutionnel externe à notre volonté. Non, nous devons être forts, unis sous le vocable Wallonie-Bruxelles, sachant que le terme de « fédération » signifie un renforcement et non une dilution des liens.

Je pourrais vous résumer la proposition formulée au Groupe Wallonie-Bruxelles de cette manière : plaçons pour une Belgique fédérale ; engageons-nous dans ce combat. Une Belgique fédérale construite sur la base de trois régions. Je sais que l'on n'a pas toujours tenu ce discours historiquement. Les revendications flamandes ont vu naître, dans les années 1970, une communauté explicitement souhaitée sur la base de la langue et de la culture, étant donné les craintes exprimées dans le nord du pays. Le discours régionaliste – ce n'est pas une découverte – était davantage tenu dans le sud. Le fait que la Région de Bruxelles s'assume aujourd'hui de plus en plus doit être non seulement porté par les Bruxellois, mais par les Wallons qui sont leurs frères de combat, pour le renforcement des compétences et de l'autonomie constitutive de la Région de Bruxelles.

La Communauté est un lieu d'articulation de

nos régions et nous en avons besoin. Tel est le message que je transmettrai au Groupe Wallonie-Bruxelles. Cette instance commune, nous proposons de la construire avec, évidemment, des compétences et un budget propres. Elle sera l'outil d'une solidarité entre les régions, pas seulement une solidarité imposée par l'institution, mais une solidarité de consentement, une solidarité d'adhésion. Cette évolution institutionnelle nous paraît indispensable, car à défaut d'y être attentif, nous connaîtrions, je pense, une dissolution de ce lien.

Comprenez-moi bien : nous proposons une Communauté française revisitée à la lumière de l'importance que prennent les régions, dans une volonté de synergie approfondie et structurée, basée autrement que sur l'épisode de rencontres fugaces, aussi agréables soient-elles, entre les représentants des entités régionales.

Aujourd'hui déjà les régions interviennent en matière d'enseignement, d'infrastructures sportives et culturelles, parfois au moyen d'artifices nombreux que vous connaissez. Cette complexité doit être transcendée ; la question essentielle est de savoir comment améliorer ces organisations et les simplifier. Je constate que les acteurs de compétences exercées par la Communauté française se sont montrés, eux aussi, intéressés – je parle ici des gens de terrain – par une meilleure organisation, une meilleure articulation avec les régions, tout en assurant des tailles critiques nécessaires à leurs activités.

Après avoir rappelé le contenu de notre proposition, je voudrais aussi préciser ce qui n'y est pas. Certains ont dit craindre, non pas ce qui a été dit mais ce qui ne l'a pas été. Je ne ferai pas la liste de tout ce dont on ne parle pas, la distance de Mars à la Terre et d'autres choses du genre.

Je précise cependant qu'il n'est fait nulle part allusion à une quelconque scission de l'enseignement ou de la culture, ni à une mise en péril d'emplois dépendant de la Communauté française.

M. Fontaine craint, à la suite des propos de M. Marcourt, que la culture ne devienne un espace de débat régional, un objet de dissolution. Selon moi, ce patrimoine commun doit être jalousement préservé. Il suscite en effet l'intérêt d'une écrasante majorité des citoyens de Wallonie et de Bruxelles, et doit faire l'objet d'une collaboration plus marquée entre Wallons et Bruxellois francophones.

Parallèlement, une région ne peut se développer sans dimension culturelle. Lorsque M. Miller et moi-même avons en charge certains segments culturels, nous avons souhaité que la culture soit

reconnue, bien qu'étant un secteur non marchand, comme levier de développement territorial. Nous étions en effet convaincus qu'oublier ce rôle de la culture eût été une erreur. Notre carte blanche reprend ce même principe de base : décliner utilement la culture pour le plus grand nombre, y compris dans des domaines extra-culturels.

Quant à la mobilisation des compétences pour l'emploi, le patrimoine, les travaux subsidiés et le tourisme, les régions y participent pour permettre la démocratisation de la culture. Elles représentent un gage d'émancipation des citoyens francophones de Bruxelles, des Wallons et des germanophones.

La culture doit effectivement être envisagée sous l'angle du capital humain, mais aussi de son impact économique. Toutefois, je ne pense pas qu'il faille peser sur une balance d'apothicaire ce qui est réalisé ici ou là, car des politiques culturelles peuvent mettre davantage l'accent sur une région, puis sur une autre. Ce sont les résultats qui importent, davantage que les moyens.

Cependant, articuler, intégrer, favoriser ne signifient pas gérer en solo. La culture est intrinsèquement liée à cette Fédération Wallonie-Bruxelles, même si elle peut prendre des formes qui soient davantage en adéquation avec les réalités du terrain.

M. Walry, notamment, m'interroge sur les réactions du nord du pays.

La Flandre a refusé de comprendre certains aspects de notre carte blanche. M. De Wever affirme que si ce document revient à dire que Bruxelles choisit le camp francophone – comme si nous étions en guerre –, il faudrait couper les vivres à Bruxelles... Nous ne sommes pas dans cette logique et il est extrêmement réducteur – et révélateur – de tenir de tels propos : il ne s'agit pas de choisir son camp, mais de rendre Bruxelles autonome.

Il est d'ailleurs de l'intérêt des Wallons et des Flamands que les Bruxellois prennent leur sort en main.

Ajoutons que Bruxelles contribue indiscutablement autant à la création de richesses en Flandre qu'en Wallonie. La comparaison entre le revenu intérieur brut et le produit intérieur brut régional vous donnera un éclairage à ce sujet.

Par contre, je suis très heureux des propos de M. Peeters qui a rappelé que Bruxelles était importante pour la Flandre. Cette déclaration d'amour est toujours intéressante à prendre car on avait le sentiment d'un désintérêt pour Bruxelles. Si ce dé-

bat n'avait que cette vertu, du côté flamand, de ramener l'intérêt sur Bruxelles, j'en serais déjà très heureux.

L'autonomie des Bruxellois et leurs spécificités sont, pour nous, un modèle de fédération que nous préférons à l'affirmation communautaire exclusive qui a été l'apanage d'aucuns en dehors de notre Communauté. Cette fédération reconnaît la diversité, en ce compris linguistique, à Bruxelles et son regard sur la minorité flamande bruxelloise n'est ni réducteur ni condescendant.

D'emblée, nous insistions sur le caractère bilingue de Bruxelles et sur la richesse que constitue ce caractère bilingue. Écoutez ce que disent MM. Vanhengel et Smet et bon nombre de Flamands bruxellois : en reconnaissant le fait régional, nous reconnaissons explicitement le statut bilingue de Bruxelles.

Mmes Bertieaux et Persoons et M. Miller ont craint que, dans la logique du birégionalisme, nous passions à côté de la protection des droits des minorités francophones établies en dehors du territoire qui est le nôtre. Nous ne sommes pas dans cette optique.

Dans la Fédération Wallonie-Bruxelles telle que je viens de la décrire, nous prônons la reconnaissance de la minorité linguistique dans les espaces territoriaux. Nous souhaitons que ce modèle vertueux de la reconnaissance de la différence dans les entités régionales soit le fondement institutionnel de l'État fédéral moderne dans lequel nous vivons.

Disons aux Flamands de ne pas se replier sur eux-mêmes. Disons-leur qu'ils ont des atouts, qu'ils possèdent des richesses considérables et qu'ils n'ont pas à craindre culturellement la domination francophone. Demandons-leur aussi d'être compréhensifs à l'égard de ceux qui constituent leurs minorités, en ce compris les francophones de la périphérie. Rappelons au passage que notre proposition n'exclut pas que la Fédération Wallonie-Bruxelles conserve des compétences qui, jusqu'à preuve du contraire, sont aussi l'héritage de la Communauté française.

Nous avons là un réel espace de discussion contradictoire avec les Flamands. Quel choix font aujourd'hui nos amis flamands pour l'avenir de notre pays ? Font-ils le choix du droit du sol qui fut si longtemps l'un des éléments fondateurs des règles qu'ils ont édictées ou seront-ils les défenseurs du *jus sanguinis*, du droit des gens, auquel cas un certain nombre de principes communautaires restent parfaitement valables ? Nous serons plus forts, nous francophones, pour défendre les

droits des francophones des Fourons et de la périphérie si nous montrons, par notre action et notre conviction réaffirmée ici, que nous tenons aussi aux droits des Flamands à Bruxelles.

M. Cheron m'interroge sur la méthode. Nous adressons une proposition au Groupe Wallonie-Bruxelles car il a un rôle crucial à jouer. Il n'y a aucune autre instance où, indépendamment des formations politiques, avec sa composition multiple que j'ai évoquée, nous pourrions formuler un projet commun afin que les francophones puissent aller aux négociations en faisant bloc.

Mon souhait est que cette discussion cruciale soit tranchée par le Groupe, ce qui n'exclut pas, bien sûr, que les partis, les organisations représentatives, les institutions parlementaires participent au débat. Cependant, il fallait créer un réceptacle pour des compromis et des politiques communes.

Accroître l'efficacité, la solidarité et le caractère démocratique de nos institutions, ce n'est pas perdre son temps, c'est construire son avenir !

Je voudrais terminer en citant, sans aucune provocation, un extrait du manifeste flamand de 1847, préparé par Henri Conscience : « Que l'on fasse en sorte qu'en Belgique, toutes les parties de la Nation soient traitées de la même façon, et les plaintes et l'hostilité se changeront automatiquement en louanges en l'honneur d'une patrie commune, dans l'amitié et la fraternité. »

On retrouve d'ailleurs exactement le même souhait sous le plume de Jules Destrée : « L'union fait la force mieux qu'on ne pourrait la faire par une unité menteuse, imposée, basée sur la brutale contrainte du nombre. »

Mon invite est donc : réalisons ensemble cette vraie paix des Belges, qu'ils soient Wallons, Bruxellois ou Flamands. (*Applaudissement sur les bancs du PS*)

Mme Françoise Bertieaux (MR). – L'intervention du ministre-président s'articule autour de deux axes.

Le premier conclut à la nécessité d'avoir au sein d'un même gouvernement des ministres bruxellois francophones et wallons. Je voudrais traduire correctement en français l'expression *just go* qui est le message que nous voulons faire parvenir au ministre-président, mais je n'y arrive pas. C'est dans l'esprit de cette injonction que je déposerai à la fin de mon intervention une proposition de motion que des membres de mon groupe ont signée.

J'ai aussi entendu ce qui n'est pas contenu dans la proposition et qui est résumé dans la no-

tion de patrimoine commun à préserver.

Monsieur le ministre-président, ce que votre carte blanche ne contenait pas a créé de l'inquiétude dans certains secteurs ! Il faudra les rassurer sur la préservation du patrimoine commun. Il faudra aussi tranquilliser, dans le contexte politique d'aujourd'hui, les francophones qui ne font partie ni de la Région wallonne ni de la Région de Bruxelles-Capitale, ceux de la périphérie bruxelloise.

M. Léon Walry (PS). – Je remercie le ministre-président pour sa réponse circonstanciée. Il a insisté sur les vertus démocratiques du débat et nous a fait part de son souci de voir nos institutions transcender les clivages traditionnels. J'espère qu'il sera entendu car le fait d'être dans l'opposition ne doit pas amoindrir les facultés d'analyse et de réflexion. L'enjeu m'oblige à le dire sincèrement.

La culture reste pour nous un élément fondamental de cohésion sociale et de progrès. Parfois, nous sommes inquiets de la volonté de la subordonner aux besoins économiques. La culture ne doit servir que sa liberté créatrice et aider les gens à être un peu plus heureux. Le ministre-président ne me démentira pas. M. Miller non plus, je crois.

Répondant à une interpellation relative aux francophones de la périphérie, le ministre-président nous a vraiment rassuré. Il nous a rapporté les propos et les réactions de responsables politiques flamands. Très ferme, M. Demotte a cité Henri Conscience, pour qui toutes les parties de la Nation doivent être traitées de la même façon.

Dans son schéma, le Groupe Wallonie-Bruxelles reste un dispositif créateur de propositions dont il faut tenir compte. Bref, M. Demotte recherche l'efficacité pour tous les Wallons et pour tous les Bruxellois. Nous l'en remercions.

M. Marcel Cheron (ECOLO). – ECOLO est satisfait de la réponse du ministre-président. L'esquisse est tracée. Il appartiendra au Groupe Wallonie-Bruxelles de poursuivre le débat, qui sera sans doute parfois animé.

Sans polémiquer, je suis frappé par l'existence de deux mondes. Je suis à la fois parlementaire wallon et communautaire. Cela tient au mode de scrutin. Les parlementaires wallons sont élus à l'échelon régional. Mais ils siègent tous d'office au parlement de la Communauté française.

Il se fait qu'au parlement wallon j'ai souvent l'impression d'être vu d'un mauvais œil parce que je suis chef de groupe au parlement de la Communauté française. Quand j'ose dire qu'il faudrait